

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 20 novembre 2025

L'an 2025 et le 20 novembre à 18h30 le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 13 novembre 2025.

Date de la convocation : 13 novembre 2025

Date d'affichage : 13 novembre 2025

Délibération N° 20-11-2025 / N°202

Etaient présents les membres en exercice : 82

Messieurs Marc Bourdel, Patrick Roblot, Pascal Mestan, Jean-Michel Desailly, Léon Bernard, Sébastien Bertout, Alexandre Hulot, Jacques Nick, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, Harold Tetu, André Michel, Hubert Morreel, Jean-Marc Cuvillier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Christian Boucly, David Dubois, Patrick Dekeyser, Hugues Legoux, Eric Poulain, Pascal Hemery, Jean-Michel Delannoy, Guy Vasseur, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Romuald Delattre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Olivier Gallet, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Pierre Guillemant, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Caillerez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Alexandre Decry, Jean-François Varoqui, Joël Tournsel, Jacques Thellier, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Xavier Normand, Guillaume Lefebvre, Damien Bricout.

Mesdames Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Sylvie Gabez, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Sidonie Duriez, Murielle Roussel, Anne-Sophie Larivière, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 6

Membres ayant donné procuration : 10

Membres votants : 98

Absents : Alain Rose, Yves Petit, Christian Delambre, Pierre Cuvillier, Benoit François, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Ludovic Degouve, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Serge Leu, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier, Jean Marie Bouet.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Julien Bellengier suppléé par Michel Kwasebart, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, David Duchateau suppléé par Vincent Guisse, Sébastien Henquenet suppléé par Arnaud Delame, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle.

Absents excusés : Hubert Tassencourt, Jean Bridel.

Absents ayant donné procuration : Jean-Marie Dufay ayant donné procuration à Murielle Roussel, Florence Dambreville procuration à Jacques Nick, Michel Petit ayant donné procuration à Marie Bernard, Vincent Lacroix ayant donné procuration à Jean-Paul Hémery, Arnaud Ricq ayant donné procuration à Béatrice Dausse, Nicolas Capron ayant donné procuration à Olivier Gallet, Roland Descamps ayant donné procuration à Sylviane Evain, Yves Lieppe ayant donné procuration à Stéphane Locquet, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux, Philippe Vanderbeken ayant donné procuration à Denis Caillierez.

Secrétaire de séance : Martine Gérard

Titre de la délibération : Cabinet Médical – souscription d'un emprunt pour le financement des travaux d'extension du Cabinet Médical sur la Commune de Pas en Artois

Monsieur le Vice-Président rappelle que les travaux d'extension du cabinet médical sur la commune de Pas-en-Artois sont en cours de réalisation

Pour rappel, Monsieur le Vice-Président précise le plan de financement de l'opération

| Dépenses prévisionnelles | Montant H.T. | Ressources prévisionnelles | Montant H.T. | Taux |
|---|---------------------|----------------------------|---------------------|-------------|
| TRAVAUX | | | | |
| LOT N°1 DEMOLITION – GROS OEUVRE - VRD | 66 562,00 € | REGION HDF | 92 960,29 € | 37 % |
| LOT N°2 OSSATURE BOIS – COUVERTURE – ETANCHEITE - BARDAGE - MENUISERIES EXTERIEURES | 54 310,44 € | ETAT DETR | 57 025,00 € | 23 % |
| LOT N°3 PLATRERIE ISOLATION - MENUISERIES INTERIEURES | 29 394,97 € | | | |
| LOT N°4 CLIMATISATION REVERSIBLE- VENTILATION- PLOMBERIE SANITAIRE | 8 505,00 € | FEADER - LEADER | 40 000,00 € | 16 % |
| LOT N°5 ELECTRICITE | 6 115,00 € | | | |
| LOT N°6 PEINTURE SOLS COLLES | 11 413,27 € | | | |
| Sous-Total | 176 300,68 € | Sous-Total | 189 985,29 € | 76 % |
| Aléas 7% | 15 189,37 € | EMPRUNT | 61 500 € | 24 % |
| MOE ARCHITECTE (avec étude faisabilité) | 28 250,59 € | | | |
| ETUDE DE SOL | 5 250,00 € | | | |
| ETUDE DIAGNOSTIC AVANT TRAVAUX | 459,17 € | | | |
| BUREAU STRUCTURE | 1 500,00 € | | | |
| BUREAU DE CONTRÔLE | 3 060,00 € | | | |
| CSPS | 3 450,00 € | | | |
| TRAVAUX ANNEXES | 6 000,00 € | | | |

| | | | | |
|---------------------------|---------------------|-------------------------|---------------------|--------------|
| Assurance Dommage ouvrage | 8 289,48 € | | | |
| GEOMETRES | 3 736,00 € | | | |
| Sous-Total | 75 184,61 € | Sous-Total | 61 500 € | 24 % |
| TOTAL DEPENSES HT | 251 485,29 € | TOTAL RESSOURCES | 251 485,29 € | 100 % |

Comme précisé dans le plan de financement, un emprunt de 61 500€ est nécessaire pour financer le solde de l'opération

Une consultation a été réalisée reprenant les caractéristiques suivantes :

Montant du capital emprunté : 61 500€

Durée : 10 ans

Taux : fixe

Amortissement constant

Echéances annuelles ou trimestrielles

Déblocage des fonds : dès que possible

Ont été consultés : le Crédit Agricole, la Caisse d'épargne, la Banque Postale et la Banque des territoires

L'analyse des propositions conduit à retenir l'offre de la Banque Postale la mieux disante proposant un crédit :

Score Gissler : 1A

Montant du contrat de prêt : 61 500 €

Durée du contrat de prêt : 10 ans

Objet du contrat de prêt : financer les investissements

Tranche obligatoire à taux fixe jusqu'au 01/02/2036

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

Montant : 61 500 €

Versement des fonds : à la demande de l'emprunteur jusqu'au 14/01/2026 en une fois avec versement automatique à cette date

Taux d'intérêt annuel : taux fixe de 3,39 %

Base de calcul des intérêts : nombre exact de jours écoulés sur la base d'une année de 360 jours

Echéances d'amortissement et d'intérêts : périodicité trimestrielle

Mode d'amortissement : constant

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Commission d'engagement : 0,10 % du montant du contrat de prêt

Soit

Echéances trimestrielles de 1 810,95 € soit 7 243,80 €/an

Soit un coût du crédit de 10 938 €

Article 2 : Etendue des pouvoirs du signataires

Le représentant légal de l'emprunteur est autorisé à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.

Après avoir pris connaissance de l'offre de financement et des conditions générales version CG-LBP-2023-14 y attachées proposées par la Banque Postale,

Vu l'avis favorable du bureau communautaire en date du 12 Novembre 2025, le conseil communautaire décide à l'unanimité :

- > de retenir l'offre de la Banque Postale
- > d'autoriser le Vice-Président en charge des finances à signer le Contrat de prêt correspondant avec la Banque Postale
- > d'inscrire les crédits budgétaires au budget 2026 nécessaire au remboursement du capital et des intérêts



Le Président
Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 28/11/2025 et publication ou notification du 28/11/2025

